Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1974)

**Heft:** 296

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand N° 296 28 novembre 1974 Onzième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 40 francs jusqu'à la fin 1975: 44 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 1047 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro : Eric Baier

Eric Baier Rudolf Berner Jean-Daniel Delley

296

# Oui, et après?

Le référendum ne se prête pas aux nuances. Il faut dire « oui » ou « non », comme on dit « oui » ou « merde ». Avec plus de distinction, M. Giscard d'Estaing avait lancé le « oui, mé » (sans la finale). Le destin et le goût du pouvoir ont fait de son « oui, mais », un « oui, maisrci », et même un « oui, merci bien ».

Que dire au Conseil fédéral qui propose au peuple d'équilibrer les finances fédérales? « Oui », tout court? « Oui », tout bête? Ou, à la mode française, « oui, mais »?

Avant de chercher la nuance et la subtilité de la teinte, comme une tricoteuse qui compare les écheveaux de laine, est-ce « oui » ou « non »? C'est « oui », sans hésitation. Pour deux raisons complémentaires.

Le « non » aurait un sens déflationniste. Parce que c'est avant tout la droite politique et économique qui le porte. Dans l'interprétation du scrutin, le « non » majoritaire signifiera : le peuple veut que l'Etat serre sa ceinture d'un cran supplémentaire.

Et (c'est la deuxième raison complémentaire) il y aura aux Chambres fédérales une majorité pour traduire dans les faits, c'est-à-dire dans un budget de rechange déflationniste, le « non » majoritaire. Conjoncturellement, cela est inacceptable.

Moins que jamais, on ne peut accepter une politique des caisses vides. Elle donnerait un effet multiplicateur à la présente récession. Jusque, et y compris, au chômage.

Ce sera, pour des raisons, non pas fiscales, mais conjoncturelles, « oui ».

Revenons à la nuance!

Première nuance. Faire la démonstration que les ressources ne peuvent pas être prélevées de n'importe quelle façon. Et pour cela soutenir le référendum du Mouvement populaire des familles contre l'augmentation des taxes de chauffage, qui charge les locataires.

Deuxième nuance. Opposer au Conseil fédéral,

dont la politique économique se limite au resserrement du crédit et à l'absorption des déficits publics (heureusement pour le Conseil fédéral, dans la mesure où le projet a besoin de l'appui de la gauche, l'équilibre du budget a pris, dans la situation économique dégradée actuelle, un sens antidéflationniste), opposer au Conseil fédéral donc une contre-politique.

Pour nous, cette contre-politique tient en une formule : éliminer les faux frais économiques. A ce sujte, on peut craindre que la récession ne contrecarre, dans une optique de droite, cette volonté de réforme. Si les journaux, ou même la télévision, touchent moins de recettes publicitaires, on dira que le moment n'est pas venu de prôner l'information contre la publicité. Si le bâtiment va mal, certains voudront relancer la spéculation. Ne pas tomber dans ce piège. Ne pas oublier que si Genève a pu créer, après guerre, des zones agricoles, ce fut à la faveur de la stagnation immobilière : l'opération se fit à froid.

Ce programme économique, nous le voyons surtout se développer hors des formations politiques. Voyez celui, excellent, de la Fédération des consommatrices romandes! On attend, à la même aune, celui de l'Union syndicale, celui du Parti socialiste suisse. Sœur Anne fait le guet.

« Oui » ou « non »? C'est « oui ». Mais après?

## Merci!

à ceux qui ont déjà payé
à ceux qui sont sur le point de payer
à ceux qui paieront sous peu
les 40 francs de leur abonnement pour 1975
(CCP 10-15527)

P.S. — L'abonnement-cadeau (60 francs) reste la meilleure façon de soutenir « DP ».